7 NOTRE QUARTIER INFOS

Amouroux, Argoulets, La Colonne, La Gloire, Gramont, Juncasse, Jolimont, Marengo, Roseraie, Soupetard

Contacts :
Robert Sarcos
Tel : 06 88 88 25 69
robert.sarcos@toulouse7notre quartier.com

José ACHA
Tél : 06 28 19 43 41
jose.acha@neuf.fr

Comment adhérer ?
bulletin joint page 4
coût de l'adhésion 8€

Journal imprimé sur papier recyclé

Boulangerie
DANTRAS Maxime
Tél 05.61.48.84.65

76 Avenue de Lavaur
TOULOUSE

N'hésitez pas à vous servir chez nos annonceurs

EDITORIAL

L'urbanisme, avec la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), étant l'actualité de nos quartiers, nous débattrons sur l'Architecture le 30 mars, avec Eric Vidal, enseignant en Histoire de l'Art à l'Université du Mirail.

Oui l'urbanisme impacte fortement notre quotidien, les dernières commissions de quartier l'ont montré, avec parfois des échanges vifs. Oui le débat existe, oui des avancées se font jour, mais certaines demandes des habitants sont encore ignorées. Le cas du cœur de quartier du quartier 4 2 est significatif. La proposition, faite en commission de quartier, ne correspond pas à l'attente des habitants. Si la délimitation de celui-ci est intéressante, elle ne porte pas une réelle cohérence, et, densifier là est une grave erreur. De même la proposition sur le devenir de la rue Dinetard est loin des réalités vécues. Mais le dialogue se poursuit avec la Mairie.

Le logement social fait débat ce qui mérite quelques remarques. Cet acquis du mouvement ouvrier favorise l'accès à des habitations décentes à prix raisonnable. Il est accessible aux trois quart des habitants. Notre quartier en a été porteur dès les années 1930 : cités G Hyon, chemin Hérédia, Juncasse, etc.. Mais deux phénomènes le dénaturent : la crise, avec ses situations de précarité, et leur concentration comme place Soupetard. Il faut arrêter cela et favoriser la mixité d'habitats.

Jeunesse, voilà une autre réalité incontournable du quartier. Rencontrer les jeunes, définir avec eux leurs attentes, leurs besoins, favoriser les échanges intergénérationnels, voilà une démarche entreprise par certains de nos adhérents, en lien avec le service du Développement Social Urbain. Déjà un constat : les structures d'accueil pour les jeunes sont soit surchargées soit inexistantes. Aussi le PLU devra anticiper cela en affectant, à cet effet, certains terrains.

Enfin que dire de l'implantation d'antennes relais ? Une 18ème va être installée, dans un rayon de 1000m, autour de l'avenue J Lebrix. Avec notre association, les habitants se mobilisent, d'autant que ces implantations se font en toute opacité. Un dossier à suivre et qui peut être exemplaire sur notre secteur.

Dans ce journal vous trouverez des propositions pour le PLU et les Argoulets. Avec citoyenneté, emparez-vous en, discutez en, et, avec nous, faites valoir votre avis.

Enfin, le 26 avril, pour son livre « L'enfant caché de la Malardie», nous vous invitons, à rencontrer, Jean Dupin, auteur connu du quartier. ***Le Président Robert Sarcos***

CARNAVAL

Après une vague de froid exceptionnelle de mémoire de Toulousain, voilà qu'arrive le printemps et la saison des carnavals.

Et maintenant nous pouvons dire que notre carnaval est désormais un rite comme dans la plupart des autres quartiers. Cette année, il aura lieu le 31 mars autour du thème 'Contes et Légendes'. Le Centre Culturel Soupetard est l'organisateur de cette manifestation auquel se joignent plusieurs associations du quartier, dont la notre et les CLAE des écoles du quartier. La section Arts Graphiques du lycée de Jolimont, est un partenaire incontournable du carnaval en réalisant l'affiche du carnaval. Cette année encore le choix de l'affiche a été difficile au vu de la qualité de travail réalisé.

Les chars décorés et les 3 bandas, circuleront dans notre quartier : partant de la Maison des aînés, ils passeront dans la cité Pelleport jusqu'à la place Soupetard, puis par la rue Louis Plana pour terminer, via le chemin Cassaing, aux Argoulets où Mr Carnaval sera jugé et brulé. Un goûter donné aux enfants clôturera la journée.

Si certain(e)s d'entre vous souhaitent nous aider, notamment pour sécuriser le trajet ou confectionner des gâteaux pour le goûter, dites le nous rapidement.

Et surtout n'hésitez pas à déguiser vos enfants, en petit chaperon rouge, en magicien digne de Merlin l'enchanteur ....., et à suivre ce carnaval. **Claudine Besse**

Propositions pour le PLU quartier 4 2

Le secteur Roseraie/Plana/Argoulets/Soupetard est un des quartiers les plus denses de Toulouse malgré les 13ha du site CEAT/ISAE et la zone verte des Argoulets non construits. Plus de 800 logements viennent d'y voir le jour. Le futur PLU doit intégrer ces données pour favoriser une densification raisonnable. Le site du CEAT/Ensica sera à terme construit. Il faut donc d'abord réfléchir sur celui-ci

Pour une O A P Structurante

Le site CEAT/Ensica sera une zone structurante du quartier, par sa surface, par le lien qu'il créera avec le centre-ville, par sa proximité avec la future gare LGV. Aussi nous proposons qu'il soit défini par une Orientation d'Aménagement et de Programmation (O A P) : cela permet une application plus souple et adaptée du PLU.

Ce site a des avantages : proximité du métro, de lignes de bus, débouchés sur le boulevard des Crêtes et vers la Rocade. Il possède des équipements : la zone sportive de l'ASEAT, le gymnase et le bâtiment de l'ISAE avec 2 amphithéâtres et des salles de réunions. Son inconvénient est son enclavement pour les déplacements et transports.

Les limites de cette OAP seraient la rue L. Plana côté impairs (de la place de la Roseraie au carrefour du Gaulois), l'avenue Henri Guillaumet côté impairs (du carrefour du Gaulois à l'entrée de l'ISAE), et le parking du métro aux axes Yves Brunaud/Georges Pompidou

Futures fonctions de l'OAP : cette OAP devra permettre une densification importante mais raisonnée du quartier et organiser une vraie mixité sociale, avec un tiers de logements sociaux de qualité et en mêlant les différents types de logements. L'implantation durable de population sera aussi favorisée par des logements moyens ou grands, un tiers des logements privatifs étant affectés aux primo-accédants. Les immeubles devront comporter des aménagements commerciaux et médico-sociaux.

Les équipements sociaux publics (crèche et maison de retraite publiques, un foyer d'accueil Alzheimer ou mère/enfant, des lieux pour les jeunes) devront être une priorité. La zone sportive devra être développée.

Un axe culturel, ouvert à la fois sur le quartier et vers la ville, sera à créer à partir du bâtiment central de l'ISAE, avec une salle des fêtes, un théâtre, etc..

Une promenade, piétonnière et cycliste, parcourra le site, desservant une centralité organisée autour d'une place/kiosque à musique. Un aménagement d'espace vert devra protéger les arbres existants qui doivent être classés.

Règlements et aménagements de l'OAP : la capacité d'accueil des logements doit être raisonnable au vu de la densité actuelle du secteur. Les constructions devront s'échelonner de R+1, en bordure des zones pavillonnaires existantes, à des bâtiments R+2 à R+3 le long de la rue Louis Plana, et possible jusqu'à R+5 sur le reste de l'OAP.

Au titre du désenclavement du site : il faut donner vie à l'axe central du site CEAT, face à la rue J J Rousseau, et prolonger la rue d'Alger, ouvrir deux axes en perpendiculaire pour déboucher vers le boulevard des Crêtes, aménager la sortie de la cité Ensica existante de la rue Louis Plana. Des cheminements piétonniers propres au site seront à créer.

Inverser la logique actuelle du PLU

Le PLU actuel autorise, sur la rue L. Plana, les constructions les plus hautes loin du métro : ceci est illogique car cela induit d'importants déplacements.

Pour inverser cette logique nous proposons, compte tenu de la perspective de densification de l'OAP du site CEAT/ISAE, de ne plus densifier loin du métro en limitant à l'avenir la hauteur des constructions. Il faut, ensuite, maintenir l'ensemble des zones pavillonnaires existantes. Il serait logique de définir une zone constructible R+3, en proximité de métro station Roseraie, au début de la rue Louis Plana, côté numéros pairs, jusqu'au carrefour dit du Gaulois, et cela sur la première bande de propriété. Après cette première bande de propriété serait définie une zone pavillonnaire jusqu'en en bordure de la zone verte des Argoulets. Cela favoriserait le maintien de cet espace vert fortement dégradé.

Définir deux emplacements réservés

Le projet de quartier a mis en évidence le besoin d'un cœur de quartier autour du secteur cité G Hyon / place Soupetard et le besoin d'une structuration d'activité pour les jeunes, en bordure des Argoulets. Aussi nous proposons de définir deux emplacements réservés pour répondre à ces besoins.

Le cœur de quartier doit créer une place publique attractive, conviviale, favorisant la rencontre des habitants, avec des commerces, des équipements publics et un espace parking. Il doit lier les structures existantes dans son environnement comme le centre culturel Soupetard, le Centre médico-social, le site sportif et culturel dit du TCMS, la Maison des Aînés et la zone verte des Argoulets.

Pour cela il devrait partir du bas du chemin de Heredia, en intégrant le centre culturel Soupetard et l'Eglise Saint Vincent de Paul, rejoindre « le terrain du petit Casino » et se poursuivre sur la cité G Hyon, la place Soupetard, l'espace du TCMS et enfin le secteur des boulistes et de la Maison des aînés. Sur le terrain de la cité G Hyon le nombre de constructions doit rester de 16 logements.

Une structuration d'activités pour les jeunes : Chacun s'accorde à reconnaître le besoin de structures d'accueil pour les jeunes du quartier. Celles existantes sont saturées, d'autres, comme une MJC, sont manquantes. Il y a nécessité de créer de telles structures sans enfermer l'accueil des jeunes sur un point central unique « coupé» de toute réalité sociale. Nous proposons la création d'une structure « légère » pour les jeunes après la Maison des Aînés, de fait sur un lieu de passage important. Ainsi des rencontres entre générations pourraient être favorisées.

Il faut aussi déterminer un lieu permettant l'implantation de structures plus lourdes, style MJC, en bordure d'un espace vert comme les Argoulets. Ce lieu pourrait aussi accueillir d'autres aménagements publics ou privés. Nous proposons pour cet espace les terrains des 24 et 26 rue L Plana, terrains qui pourraient faire l'objet de préemption par la Mairie.

Propositions pour le PLU Quartier 41

La révision du PLU dans le quartier 4 1 doit :

Une densification en évolution

La situation du secteur, compris entre la route de Lavaur, le boulevard d'Atlanta et la route d'Agde se caractérise par une densification élevée du fait de quatre phénomènes : l'existence d'un important ensemble d'immeubles (les cités Amouroux), l'implantation d'immeubles le long du chemin Nicol et de la route d'Agde, une zone dense de maisons individuelles avec petits jardins, une densification très récente route de Lavaur, route d'Agde et chemin Nicol

De fait cela conduit à :

- des difficultés de déplacement le long du chemin Nicol
- des difficultés d'accès, sortie et entrée, pour les véhicules sur les immeubles de la route d'Agde
- un manque d'équipements publics.

Définir un PLU intégrant la densification actuelle

En conséquence nous proposons que, au vu de l'existant,

- la zone pavillonnaire entre la route de Lavaur et la cité Amouroux soit maintenue
- la zone R+3, située entre la route de Lavaur et les rues des Bleuets et des Myosotis, devienne pavillonnaire
- le long du chemin Nicol le zonage soit ramené à R+1
- le long de la route d'Agde le zonage, du fait de la densification actuelle et en cours et des difficultés liées à l'intensification du trafic routier, soit au maximum de R +2

Antenne relais et Précaution sanitaire à prendre

Le secteur autour de l'avenue Joseph Lebrix se situe en hauteur par rapport à la ville. Aussi on dénombre 17 antennes relais sur une zone de 1 000 m de circonférence dont les champs d'émission se recoupent sur des rayons de moins de 300 m.

Même si chacune de ces antennes respecte, pour leur champ d'émission, la norme légale française de 41V/m, 0,6V/m étant la norme recommandée internationalement, le recoupement du champ de ces antennes crée des zones à dangerosité réelle.

Aussi nous demandons que le PLU intègre, pour la zone définie, un principe de précaution sanitaire au vu des implantations déjà existantes.

Réaménager les Argoulets

Le Maire a accepté la création d'un groupe de travail pour réaménager les Argoulets.

Les associations Adora, Roseraie, 7 notre quartier ont émis les idées suivantes :

La zone se compose de 5 parties : le Nord, proche du Métro, la zone intermédiaire autour des terrains de tennis, la centralité autour de la Maison du Judo, l'espace « prairie » et la zone sud avec les terrains de sports.

Pour redonner cohérence, il faut trouver sens à chacune des parties tout en les reliant et revaloriser les espaces naturels. Il faut installer bancs publics, toilettes, points d'eau, brumisateurs, espaces chien, poubelles, etc..

Des zones d'accès principal au Nord et au Sud

Le Nord et le Sud sont impactés par des équipements lourds. Il n'en faut pas d'autres. Il s'agit donc de favoriser leurs accès en permettant l'entrée sur la zone par des voies piétonnières et cyclistes. Nous proposons pour cela :

- une meilleure signalisation de ces zones d'accès
- la mise en valeur, au Sud, des deux parkings, dont celui en bordure de terrain de football. Celui-ci permettrait un accès aux équipements de ce secteur y compris le TCMS. La vitesse sur la voie du 44 rue L. Plana devra être limitée.
- de concevoir un cheminement piétonnier, utilisable par tous, sécurisé et éclairé, constituant une promenade du Nord au Sud

Trois centres de lieu de vie et d'animation

La partie intermédiaire : elle se situerait autour de la « placette en terre battue » avec différents pôles d'activités : jeux pour enfants, terrain de boules, petit bar/glacier, concédé de Mars à Octobre à un commerçant. L'usage des terrains de tennis et de paddle est à revoir pour d'autres activités : espace "roller", terrains de basket... Un plan incliné pour skate board pourrait compléter la piste de cyclo-cross. Il faudrait créer une promenade serpentant entre des espaces verts à l'aspect sauvage.

La centralité autour de la Maison du Judo : elle doit retrouver son caractère de lieu de rencontres et repas familiaux avec la réinstallation de barbecues. Sa centralité nécessite un cheminement piétonnier en amont et en aval.

L'espace « prairie » : Vaste espace « herbagé », récepteur d'eau, il accueillerait des petits bassins, créant une circulation d'eau, avec joncs, roseaux... Une promenade, éclairée, sur pilotis, entre les bassins, pourrait l'agrémenter.

La partie Sud : un sentier santé/sportif donnerait une cohérence aux équipements sportifs existant. Une structure légère d'accueil jeunes, ouverte à tous, serait bienvenue.

N'hésitez pas, adressez-nous vos réflexions et idées.

PHOTOGRAPHIE
STUDIO 77
Rue de soupetard
31500 toulouse
- photos d'identités, *agrées nouvelles normes*
- tirage photos numériques
- portrait, mariages
- labo noir & blanc
- reproductions, retouches photos
tel. : 05 61 48 62 78

Achat, vente, location, gestion
ouvert du lundi au vendredi 9H30 à 19H00
et le samedi du 10H30 à 18H30
Notre transparence fait la différence
ORPI SOLUTIONS IMMOBILIERES
75 Rue Louis Plana 31500 TOULOUSE
Tél. : 05 34 25 68 20 / Fax : 05 34 25 14 04

L'antenne de la discorde

Une antenne relais de téléphonie mobile doit être installée en mars sur le toit d'une maison, rue J. Le Brix. Les voisins n'ont été informés que tardivement car l'affiche de déclaration de travaux a été mise…enlevée….puis remise ! Les riverains sont très inquiets des risques sanitaires encourus. D'autant plus que la réglementation en vigueur en France est largement contestée. Ils ont découvert que 17 antennes fonctionnent déjà dans un rayon de 1 km, à leur insu, certaines étant camouflées ! Le propriétaire de la maison concernée recevra un loyer conséquent et sera, sous l'antenne, moins irradié que ses voisins !
L'association 7 notre quartier est mobilisée, les habitants aussi, plusieurs recours ont été déposés ou vont l'être, affaire à suivre, donc. **Didier Rigaux**

A propos d'Architecture

Aller à la découverte de l'architecture de la fin de l'art nouveau au début du nouvel art, voici le thème de la rencontre que nous vous proposons avec Eric Vidal, enseignant chercheur en Histoire de l'Art à l'Université du Mirail, guide conférencier au Musée des Abattoirs.
Notre intervenant nous conduira d'une architecture inspirée de la nature, à la fin du XIX siècle, à une architecture plus industrielle jusqu'aux années 1940. Cela se connectera avec des enjeux concernant la société, le logement, l'urbanisme. Le sujet ne peut que susciter la curiosité et l'attention de l'assistance car, en art comme en politique, et particulièrement en architecture, chacun a un avis !
Eric Vidal projettera aussi des photos d'époque, ce qui implique un point de vue sur les réalisations.
Alors rendez-vous **le vendredi 30 mars à 20H30** à la Mairie Roseraie (avenue du Parc). N**elly Dalle Molle**

Rencontre avec un auteur : Jean Dupin

Le 26 avril à 20h30, au Centre Culturel de Soupetard, rencontre avec Jean Dupin, un auteur connu dans le quartier, et son livre: **" L'enfant caché de La Malardie".**

Jean Dupin, a écrit 8 romans en 8 ans. Originaire des hauts plateaux du Lévezou, dans l'Aveyron, il satisfait une fois encore son goût pour l'écriture de terroir.
A la ferme de La Malardie, Roumières, le dur maître des lieux, régente les choses et les êtres. Il y a une table pour les patrons, une autre pour les domestiques. François et Claudette sont de ceux-là. De la rudesse de leur condition naîtra bientôt une idylle très vite contrariée par le départ de François pour la Capitale. A La Malardie, Claudette, si renfermée, a commis le péché de chair. Et l'enfant, nul ne sait où il se trouve. Pendant ce temps, à Paris, François découvre le dur métier de bougnat puis de garçon de café..
Avec son livre, à l'époque des années 50, Jean Dupin nous entraîne dans une histoire à suspense dans deux mondes si différents: celui des paysans aveyronnais et celui des bougnats et garçons de café de Paris.
N'hésitez pas à venir échanger avec l'auteur à propos de son ouvrage. **Robert Poulain**

Brèves de quartier

Ligne 19 : nos différentes interventions ont conduit à augmenter la fréquence en période normale. **Agir paie !**
Marché de plein vent : l'annonce de sa création a été faite, depuis rien de nouveau ! **Attention à l'Arlésienne !!**
la Poste : chacun l'a constaté : multiplication des appareils automatiques et lente disparition des personnels ! Que chacun se débrouille ? Non le service public doit revenir !

A Toulouse Jolimont
VOTRE MAGASIN

Carrefour market

Votre magasin Carrefour Market toujours à votre service.

L'équipe du magasin mettra tout en œuvre pour être encore mieux à votre disposition
Toujours les mêmes heures d'ouverture.

Rejoignez 7 notre Quartier
Coût de la cotisation 8 €
Bulletin d'adhésion à adresser au
Centre Culturel Soupetard 63 chemin de Hérédia 31500 Toulouse
Nom Prénom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____
Mail : _____

Institut grain de beauté
8 place Soupetard 31500 TOULOUSE
05 62 47 11 22
OUVERT DU MARDI AU SAMEDI SUR R.D.V
EPILATION, SOINS VISAGE, CORPS, ONGLERIE, MODELAGE, MAQUILLAGE SEMI-PERMANENT, SOLARIUM…
ONGLES GEL avec Agnès COMINA (07 61 86 19 64)